

MINISTRE DE LA REGION WALLONNE

[C - 2004/27229]

Carte constituant l'annexe de l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 avril 2004 adoptant définitivement la révision du plan de secteur de Mouscron-Comines en vue de l'inscription de zones d'activité économique mixte à Mouscron (Luingne et Herseaux) (planche 29/5S) publié au *Moniteur belge* du 13 août 2004, pp. 61285 et suivante

